

REPUBLIQUE DU BENIN -----PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2003-576 DU 30 DECEMBRE 2003

Portant approbation des états financiers du Centre Béninois du Commerce Extérieur (CBCE) pour l'exercice clos au 31 décembre 2002.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la loi n°94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des offices à caractères social, culturel et scientifique;
- Vu la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu le décret n° 2003-209 du 12 juin 2003 portant composition du gouvernement ;
- Vu le décret n° 2001-350 du 06 septembre 2001 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi;
- **Vu** le décret n° 99-514 du 02 novembre 1999 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances et de l'Economie ;
- Vu le décret n° 88-9 du 15 janvier 1988 portant approbation des statuts du Centre Béninois du Commerce Extérieur (CBCE);
- **Sur** rapport conjoint du Ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi et du Ministre des Finances et de l'Economie ;
- Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 24 décembre 2003 ;

DECRETE

<u>Article 1^{er}</u>: Sont approuvés, des états financiers du Centre Béninois du Commerce Extérieur (CBCE) pour l'exercice clos au 31 décembre 2002 tels qu'ils figurent en annexe à ce décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 30 décembre 2003

Par le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion de l'Emploi,

Grégoire LAOUROU

Le Ministre des Finances

et de l'Economie,

Fatiou AKPLOGAN

<u>Ampliations</u>: PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PD 4 MICPE4 MFE 4 AUTRES MINISTERES: 18 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADEPS3 UNIPAR-FDSP2 JO 1.